



Ecole élémentaire Larmeroux Parc B

18, rue Falret

92170 VANVES

CONSEIL D'ÉCOLE DU MARDI 05 NOVEMBRE 2019

Étaient présents :

pour la mairie : madame Xavière Martin, adjointe au Maire chargée de l'éducation, monsieur Erwan Martin, adjoint au maire chargé du Péri-scolaire, monsieur Juppin, responsable du Pôle scolaire,

l'équipe enseignante : madame Lescop, madame Kerjean, madame Lebon, madame Defrance, madame Jaccone, madame Faussier, madame Mercier, madame Huet, monsieur Bazire, monsieur Vuano,

les représentants des parents d'élèves : madame Garnier, madame Zaluski, madame Abécassis, madame Lesellier pour la FCPE, madame Lefranc, madame Deregnacourt pour les Indépendants.

A la suite des élections du 11 octobre, 4 sièges sont attribués à des élus FCPE, 3 sièges à des élus Les Indépendants.

Deux enseignants titulaires remplaçants (redéploiement des remplaçants) sont cette année affectés à Larmeroux, principalement dans les classes de CP et CM2 pour l'instant.

- Bilan de la rentrée

La rentrée s'est faite à 6 classes, 5 classes à double-niveau avec des effectifs très chargés. La décision de réouverture a été prise le 5 septembre, la réouverture effective de la 7e classe s'est faite le 12 septembre. La structure est la suivante : CP (24), CP-CE1 (22), CE1 (25), CE2 (26), CE2-CM1 (23), CM1-CM2 (25), CM2 (27). Des radiations sont déjà annoncées, les effectifs, fragiles, sont à surveiller.

Le début d'année a été marqué par des difficultés majeures en termes de comportements de divers élèves ayant un impact sur l'ensemble des classes de l'école. Différents dispositifs sont mis en place pour participer à y remédier.

- Interventions du Rased

Le Rased, c'est le réseau d'aide aux enfants en difficultés.

Les enseignants spécialisés et les psychologues des RASED dispensent des aides spécialisées aux élèves d'écoles maternelles et élémentaires en grande difficulté. Leur travail spécifique, complémentaire de celui des enseignants dans les classes, permet d'apporter en équipe une meilleure réponse aux difficultés d'apprentissage et d'adaptation aux exigences scolaires qu'éprouvent certains élèves.

Ce sont des collègues qui font partie de l'équipe pédagogique dans l'école où ils apportent leur aide.

A Larmeroux, à ce jour, n'intervient auprès des élèves que la psychologue de l'Education Nationale, madame Trémoureux, psychologue pour toutes les écoles de Vanves.

Elle intervient à la demande des enseignants en observation dans les classes, elle peut également pratiquer des bilans et rencontrer les parents. Elle est présente lors des équipes éducatives.

Des besoins existent à Larmeroux. Les enseignants font appel à la psychologue qui n'apporte qu'une aide ponctuelle, elle n'assure pas de suivi. Cette année, les enseignants transmettront des demandes d'aide auprès du réseau.

Le rôle des enseignants est de faire un constat. A l'école Larmeroux, c'est entre dix et quinze enfants qui pourraient bénéficier de l'aide d'enseignants spécialisés.

- Le climat scolaire

Présentation du plan de prévention de la circonscription

4 axes :

- Harcèlement
- Sensibiliser
- Former
- Prendre en charge

On parle de harcèlement quand il y a :

- Intimidation ou violence physique et/ou verbale
- Durabilité
- Répétitivité
- Isolement de la victime

La directrice, référente de l'école, fera remonter toute situation dont elle aura connaissance au coordonnateur du pôle ressource. L'objectif est d'agir vite.

Présentation du Plan - prévention de l'école, conforme au plan de prévention de la circonscription avec certains aménagements propres à l'école :

- accueil dans la classe à 13h20 (passation entre les deux temps souvent difficile),
- mise en place de récréations décalées l'après-midi,
- mise en place de débats à portée philosophique / conseil des élèves
- conseil des délégués : réunions plus fréquentes pour donner plus d'impulsion à la vie des élèves
- Les représentants des parents élus, le directeur du centre de loisirs et la directrice de l'école se rencontreront une fois par période.

Face aux comportements difficiles d'enfants, l'école et le centre de loisirs travaillent ensemble pour améliorer le climat scolaire.

La Mairie dispose d'éducateurs spécialisés intervenant au sein du service de prévention. Les parents demandent s'ils ne pourraient pas être sollicités pour apporter une aide spécifique à l'école. Cela doit être étudié car ils seraient spécialisés pour intervenir auprès d'une population d'adolescents-jeunes adultes.

Parallèlement, l'idée de la présence d'une assistante sociale compétente dans le domaine scolaire sur la ville, pourrait aider les familles mais aussi les directeurs d'école dans leurs missions.

- Vote du règlement 2019 – 2020

Proposition d'ajout d'un point sur le climat scolaire :

« Toute situation d'intimidation fera l'objet d'une étude par le pôle ressource de la circonscription. Après analyse, les parents des enfants concernés peuvent être informés. Les membres du pôle ressource pourront organiser et mener des entretiens. »

Les parents souhaitent demander des éclaircissements à Madame l'Inspectrice concernant ce point. Le règlement voté en 2018 s'appliquera donc jusqu'au prochain conseil d'école.

- Travaux dans le pavillon mitoyen à l'école : échéance, nuisances ...

Les travaux ont encore pris du retard. Ils devraient être terminés au printemps 2020. Il y a eu beaucoup de nuisances dues au bruit à la rentrée (les classes côté parc Pic sont les plus dérangées), moins depuis le début des travaux intérieurs.

- Pause méridienne : encadrement

Il y a un animateur supplémentaire, les parents demandent son maintien sur l'école. Madame Martin informe les parents élus du départ du Directeur Adjoint de l'accueil de loisirs. Ce départ a été immédiatement compensé dans l'attente d'un nouveau recrutement.

- Les APC

Elles se mettent en place à partir de cette période. Une autorisation pour l'année a été transmise pour permettre des prises en charges ponctuelles, une autre autorisation pour une prise en charge régulière.

- L'enseignement des langues

Madame Jaccone a été nommée sur le poste fléché allemand. Elle interviendra dans les classes de cycle 3 (CM2, CM1-CM2 et CE2-CM1). Son intervention se fait pendant une période ciblée (sur l'année, un tiers des heures de langue dévolu à l'allemand, deux-tiers à l'anglais). Les élèves suivent un enseignement d'anglais avec leur maîtresse/maître.

Les CE1 sont regroupés pour cet apprentissage, dispensé pour ce niveau par madame Lebon.

- Bilan de la coopérative

Les comptes ont été vérifiés par madame Alfonso des Indépendants et madame Kerjean.

Il y a 2702,32 € dans les caisses.

Les bénéfices de la fête de fin d'année ont été très satisfaisants. Les enseignants remercient les parents. La vente de gobelets n'a pourtant pas été une réussite, il reste beaucoup de gobelets qui seront à nouveau proposés à la vente lors des prochaines fêtes (aucun bénéfice cette année).

Toutes les sorties des classes (théâtre, cinéma, musée et autres sorties) seront prises en charge par la coopérative. Le premier appel sera proposé aux familles début novembre.

Les photos de classe seront prises plus tard cette année. L'école travaille avec un nouveau photographe. Une partie de la vente des photos sert à financer la coopérative.

- Les rencontres avec les familles

Remise de livrets le samedi 18 janvier 2020

Semaine des Arts en mars 2020

Fête de fin d'année le vendredi 26 juin 2020

